

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

N° 2020DC/111 – Feuille 1

Date de convocation : 24 septembre 2020

Membres en exercice : 57	Présents : 39	Votants : 50
--------------------------	---------------	--------------

**Présentation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité
des Services publics (RPQS) de la gestion des déchets ménagers
et assimilés**

L'an deux mille vingt, le trente septembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, Complexe sportif « Sport Ti Brec'h » à BREC'H.

Etaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Hervé CAGNARD, Paul CHAPEL, Jean Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Gildas GOUARIN, Nathalie GUEMY, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Marie-Françoise LE JOSSEC, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER.

Absents ayant donné pouvoir : Sandrine CADORET à Odile ROSNARHO, Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Christelle JAFFRE-DANET à Claude JARNO, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Philippe LE FUR à Jean-Luc CHIFFOLEAU, Benoit LE ROL à Pierrick KERGOSIEN, Sophie LEMOULINIER à Katia BONNEC, Yves NORMAND à Fabrice ROBELET, Dominique OLLIVIER-FRANKEL à Alain DONY, Gérard PILLET à Diane HINGRAY, Bertrand VERGNE à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Valérie DIARD-MARTIN, Guy HERCEND, Jean-Michel LASSALLE, Patrick LE ROUX, Olivier LEPICK, Sylvie OLLIVIER, Franck VALLEIN.

Mme Valérie DIARD-MARTIN, M. Jean-Michel LASSALLE et M. Franck VALLEIN étant sortis.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1413-1 et L. 2224-17-1 ;

N° 2020DC/111 – Feuille 2

Vu l'examen du Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés par la Commission consultative des services publics locaux réunie le 10 septembre 2020 ;

Considérant que la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique assure la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 24 communes du territoire ;

Considérant qu'à ce titre le rapport sur le prix et la qualité du service public dans le domaine de la collecte, l'évacuation ou le traitement des ordures ménagères doit être présenté chaque année à l'Assemblée délibérante ;

Considérant que ce rapport est public et permet d'informer les usagers sur le prix et la qualité du service. Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes-membres pour être présenté devant chaque Conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ;

Après avoir entendu le rapport de Mme Claire MASSON, Vice-présidente, Déléguée à la gestion des déchets et la valorisation des ressources ;

Sur proposition du Bureau en date du 18 septembre 2020 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire DECIDE :

- de prendre acte de la présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- d'autoriser M. le Président à transmettre ces rapports aux services préfectoraux et aux communes en même temps que la délibération correspondante ;
- d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au contrôle de légalité et publié au recueil des actes administratifs le : 14 OCT. 2020

Le Président

Philippe LE RAY

The image shows a blue ink signature of Philippe LE RAY over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE' around the perimeter and '63400' in the center.